Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213500374-20260410-DCM20260904058-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BREAL-SOUS-MONTFORT

Nombre de membres	
Afférents	29
Présents	26
Votants	29

L'an deux mil vingt-six, le 9 avril 2026 à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Bréal-sous-Montfort dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Audrey GRUEL, Maire,

Présents : Audrey GRUEL, Roland HERCOUET, Sylvie LEROY, Gérard BERRÉE, Stéphanie DUMAND, Dominique BOISSEL, Catherine ROBIN, Pascal MOISAN, Valérie BERRÉE, Nicolas VERON GRUAU, Joël TARDIF, Sophie CHAPRON, Antoine MAILLARD, Anaïs ANGÉ, Thierry THOMAS, Anne BRIONNE, Bruno BOURGEOIS, Véronique DUTAY, Anthony LEBORGNE, Sonia JEAN-MARIE, Alexandre LETERME, Céline AMELINE, Daniel GUERARD, Christophe CHEVALIER, Sabine ROULLET, Ludovic GARCIAS

Excusés ayant donné procuration : Chantal PERSAIS à Sophie CHAPRON, Sophie RICHARD à Anne BRIONNE, Thomas SANDER à Nicolas VERON GRUAU

Absents :

A été nommée secrétaire : Céline AMELINE

2026-0904-058 – Institution et Vie Politique : désignation d'un délégué auprès de l'Association Initiative Brocéliande

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu les statuts de Initiative Brocéliande dont le siège social est situé sur la Commune de Montauban-de-Bretagne ;

Considérant que la Commune est représentée à l'Association Initiative Brocéliande ;

Conformément à l'article L2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal peut désigner parmi ses membres, des délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs suivant les conditions fixées par le CGCT et les textes régissant ces organismes.

Le Conseil Municipal est invité à procéder à la désignation d'un délégué au sein de l'association Initiative Brocéliande.

L'Association a pour objet de déceler et de favoriser l'initiative créatrice d'emplois, d'activités, de biens ou services nouveaux par l'appui à la création, à la reprise ou au développement d'une PME ou TPE. Elle apporte son soutien par l'octroi d'un prêt personnel sans garantie ni intérêt et par un accompagnement des porteurs de projets, par un parrainage et un suivi technique assurés gracieusement. Elle contribue aussi à la mobilisation d'autres dispositifs de soutien aux PME et TPE.

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213500374-20260410-DCM20260904058-DE

L'Association exerce son activité sur le territoire du Pays de Brocéliande.

Les membres de l'association sont suivants des catégories : collectivités publiques, organismes financiers, entreprises, opérateurs, membres qualifiés et membres bénéficiaires. La catégorie « collectivités publiques » concerne les collectivités territoriales et leurs groupements. Les communes les plus importantes du territoire, dont Bréal-sous-Montfort, sont membres de l'association.

Vu la proposition de Monsieur Antoine MAILLARD de se porter candidat comme délégué auprès de l'association Initiative Brocéliande.
Vu la proposition de Madame Sabine ROULLET de se porter candidate comme déléguée auprès de l'association Initiative Brocéliande.

Il est procédé au vote à main levée pour chaque candidat :

Antoine MAILLARD	Pour :26	Contre : 0	Abstentions : 3
Sabine ROULLET	Pour : 3	Contre : 0	Abstentions : 26

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Décide d'effectuer un vote à main levée,
- Désigne Monsieur Antoine MAILLARD comme délégué au sein de l'Association Initiative Brocéliande.
- Autorise Madame le Maire à transmettre les coordonnées des représentants désignés auprès de l'association.

Le Maire
Audrey GRUEL

La Secrétaire de séance
Céline AMELINE